

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2023

Date de convocation : 3 avril 2023

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10

Bruno CARLIER, Dominique CHAMBON, Emmanuel DEMOUGE Victoire DUFRESNE, Antoine FORGAR, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Evelyne HUROT, Anne LANGARD, Nadine LECOMTE, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Astrid CONSTANTIN (sans pouvoir), Karine MAUREY (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir), Laurent SUBLARD (sans pouvoir).

Membres votants : 10  
Membres représentés : 0

Présidence : Jean GOUVERNEUR  
Secrétaire : Evelyne HUROT

### OBJET : BUDGET PRINCIPAL – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2,  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 8 avril 2022 approuvant le budget primitif 2022,  
Vu la délibération du conseil municipal du 24 juin 2022 approuvant la décision modificative n° 1,  
Vu la délibération du conseil municipal du 30 septembre 2022 approuvant la décision modificative n° 2,  
Vu la délibération du conseil municipal du 2 décembre 2022 approuvant la décision modificative n° 3,

Conformément à l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant du Compte Administratif et ce au plus tard avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Les résultats du Compte Administratif 2022 se présentent de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent	DEPENSES ou Déficit	RECETTES ou Excédent
<b>RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021</b>		6 623,12		56 863,00		63 486,12
Affectation des résultats / part affectée à l'investissement : exercice 2022			45 628,88		45 628,88	
<b>Résultats reportés au BP 2022</b>		6 623,12		11 234,12		17 857,24
Opérations de l'exercice 2022	222 146,74	626 172,13	392 539,84	444 583,78	614 686,58	1 070 755,91
<b>RESULTATS DE L'EXERCICE 2022</b>		404 025,39		52 043,94		456 069,33
<b>RESULTATS CUMULES DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022</b>		410 648,51		63 278,06		473 926,57
Restes à réaliser	888 790,00	508 692,00				
<b>RESULTATS CUMULES DEFINITIFS</b>		30 550,51		63 278,06		93 828,57

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Francis DEBREY, Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Le conseil municipal est réuni sous la présidence de M. Jean GOUVERNEUR, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur le maire ;

Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le conseil municipal :

- Adopte le Compte Administratif 2022 du budget principal
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.**





PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

**A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE**

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION**

**COLLECTIVITE**

COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX  
PLACE DE LA REPUBLIQUE  
76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX

**DATE D'ENVOI : 11/04/2023**

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement	Budget annexe	Budget annexe
				(à préciser par la collectivité)	(à préciser par la collectivité)
<b>BUDGET PRIMITIF</b> Année 2023	.....	.....	.....	.....	.....
Délibération d'approbation du budget primitif	N°2023/14 Du 07/04/23	N° du	N° du	N° du	N° du
Délibération modificative	N° du	N° du	N° du	N° du	N° du

Caisse des écoles	CCAS	
	Principal	Annexe
.....	.....	.....
N° du	N° du	N° du
N° du	N° du	N° du

<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b> Année 2022	.....	.....	.....	.....	.....
Délibération d'approbation du compte administratif	N°2023/10 Du 07/04/23	N° du	N° du	N° du	N° du
Délibération d'affectation du résultat	N°2023/11 Du 07/04/23	N° du	N° du	N° du	N° du
Etat des restes à réaliser	du 12/01/23	N° du	N° du	N° du	N° du

.....	.....	.....
N° du	N° du	N° du
N° du	N° du	N° du
N° du	N° du	N° du



<b>COMPTE DE GESTION</b> Année 2022	.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...
Délibération d'approbation du compte de gestion	N°2023/09 Du 07/04/23	N° du	N° du	N° du	N° du

.../.../...	.../.../...	.../.../...
N° du	N° du	N° du

<b>BUDGET SUPPLEMENTAIRE</b> Année .....	.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...
Délibération d'approbation du budget supplémentaire	N° du	N° du	N° du	N° du	N° du

.../.../...	.../.../...	.../.../...
N° du	N° du	N° du

